



ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RAPPORT ANNUEL

1^{er} avril 2014 – 31 mars 2015

L'Association catholique de la santé du Nouveau-Brunswick s'est employée pendant la dernière année à soutenir les soins de santé catholique dans notre province. Plusieurs problèmes ont été soumis au conseil d'administration et à ses comités, les plus urgents étant le dossier de l'avortement dans la province du Nouveau-Brunswick et le jugement de la Cour suprême sur l'aide médicale au suicide.

LES SOINS SPIRITUELS ET RELIGIEUX

L'Association continue de travailler à développer les relations avec la province du Nouveau-Brunswick au sujet des soins religieux et spirituels. Comme en ont fait état des rapports précédents, la province a accepté de continuer à subventionner un comité provincial formé de représentants des régies régionales de la santé et de l'ACS NB, comité créé par l'ACS NB voici quelques années, et de fournir 50 000 \$ pour le fonctionnement de ce comité. Ce comité, le Réseau de santé spirituelle du N.-B., se réunit régulièrement et planche sur de nouveaux projets. Cette année, son président, Rick Benson, nous informe que le Réseau recommande d'utiliser ses fonds pour développer la formation pastorale clinique, pour un complément de formation clinique en lien avec l'Université Laval, pour un atelier destiné au clergé sur les soins spirituels dans les situations d'urgence, pour de la formation à la pleine conscience, et de réserver aussi quelques fonds pour développer le plan stratégique du Réseau et ses priorités, dont la recherche. On trouvera ci-joint le rapport complet du Réseau.

À la Régie de la santé francophone (Vitalité), un prêtre à temps plein est responsable de l'éducation aux soins religieux et spirituel pour toute la Régie; il collabore étroitement avec Santé catholique internationale pour donner de l'expansion à ce service.

Il y a quelque temps, on a invité le gouvernement provincial à travailler avec l'Association à l'érection d'une statue et/ou d'une sculpture pour souligner la contribution des Sœurs de la province dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux. Des consultations ont eu lieu avec le dernier gouvernement. Encore aucune décision. On voudrait que l'œuvre soit installée dans la capitale provinciale. La planification se poursuit.

L'ÉDUCATION

Le comité de l'Éducation s'est réuni pendant l'année pour examiner entre autres notre programme de bourses et le programme d'intégration des valeurs, et pour planifier notre congrès annuel. Sous la présidence de Vicky Knight, le comité met tout en œuvre pour élaborer un thème de congrès aussi pratique et pertinent que possible dans notre contexte. Le thème de cette année « Les soins axés sur la famille – pensée, corps et esprit » arrive à point nommé. Toutes nos félicitations au comité pour son excellent travail.

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

En 2014, le conseil d'administration de Santé catholique internationale du Nouveau-Brunswick a fait deux jours de retraite de planification stratégique au *Riverside Resort*, au nord de Fredericton. Le conseil a complété une analyse FFPM avant de choisir un certain nombre de thèmes pour les trois prochaines années dont : la communication, l'éducation, le plaidoyer, les membres, les ressources, la planification de la relève, les partenariats, les valeurs/l'héritage et la politique/le gouvernement. Le processus a permis de cerner plusieurs buts et objectifs. Le plan sera mis en œuvre dans les mois qui viennent.

LE PLAIDOYER

Avant les élections provinciales de l'année dernière, l'Association avait préparé et diffusé une trousse d'information exposant nos positions sur différents sujets, à l'intention de tous les candidats et candidates.

Le gouvernement qui vient d'être élu au Nouveau-Brunswick a fait campagne en promettant de faciliter l'accès à l'avortement. Peu après les élections, le

gouvernement a annoncé une nouvelle politique en ce sens. L'ACSNB et Santé catholique internationale ont invoqué l'Entente avec la province, et elles ont reçu de Fredericton l'assurance que la nouvelle procédure ne s'appliquera pas dans les établissements catholiques.

Pendant la dernière année, la Cour suprême du Canada a rendu sa décision sur l'aide médicale au suicide. L'ACSNB collabore étroitement avec son parrain (SCI) et l'Alliance canadienne catholique de la santé (ACCS) à élaborer un Plan de travail stratégique sur l'aide médicale au suicide. L'ACSNB a rencontré les évêques de la province pour faire le point sur les actions lancées jusqu'à maintenant par les diverses organisations catholiques. Nous restons en dialogue avec les évêques sur ce dossier.

On attend d'ici quelques jours une nouvelle déclaration de principes de l'Alliance catholique canadienne de la santé. Ce document sera transmis à tous les établissements et à toutes les organisations catholiques.

Le gouvernement provincial continue de chercher à réduire les dépenses, en particulier dans les soins de santé. Une rumeur voudrait qu'on songe à fusionner les soins de longue durée (foyers de soins) et les Régies régionales de la santé. L'Association continue de suivre la chose de près et collabore là-dessus avec l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick. On surveille aussi la fermeture de petits hôpitaux et leur conversion en foyers de soins.

LES FINANCES

L'Association continue de faire preuve de prudence dans sa gestion et de produire chaque année un petit surplus. L'Association collabore avec Santé catholique internationale à financer les nombreuses activités d'éducation qu'elle offre à ses membres.

MERCI

Un grand merci à tous les membres, bénévoles et autres, de l'ACSNB pour la constance de leurs efforts en ces temps difficiles. Un merci tout spécial à nos administrateurs et administratrices pour leur dévouement, leurs encouragements et leur appui.

Francis Goguen,
Président

Robert B. Stewart
Directeur général